

MAIRIE DE SAINT-MAMMES
Monsieur Joël SURIER
Maire
2 rue Grande,
77670 Saint-Mammès

Melun, le 13 octobre 2021

*Dossier suivi par : Malaurie DOUAUD
Chargée d'Études en Urbanisme
Tél : 01.64.79.26.16
Email : malaurie.douaud@cma-idf.fr*

Objet : Avis de la CMA IDF 77 sur l'arrêt du projet de modification du PLU de Saint-Mammès

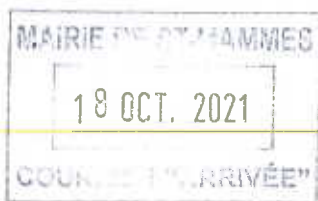
Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 27 septembre relatif à l'arrêt du projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Mammès, nous vous informons que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Ile-de-France - Seine-et-Marne n'a pas d'observations à formuler.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour évoquer ensemble les problématiques liées à l'Artisanat et réfléchir aux solutions que nous pourrions y apporter.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos salutations les meilleures.



Elisabeth DETRY
Présidente

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ÎLE-DE-FRANCE
CMA Seine-et-Marne - Siège départemental
4, Avenue du Général Leclerc 77000 Melun. 01 64 79 26 09 . www.cma77.fr



